

## CHARTRE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL POUR UN SEJOUR AUX PAILLERS DE GHIGNU EN SECURITE, POUR MOI ET POUR LES AUTRES

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun pour limiter les effets de la pandémie est fondamentale.

La Collectivité de Corse et ses agents ont adapté l'organisation et le fonctionnement du site de Ghignu pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel.

C'est pourquoi, pour confirmer ma réservation obligatoire de mon séjour aux pailers de Ghignu,

### **J'atteste par la présente :**

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés ne seront pas les mêmes qu'habituellement ;
- Avoir pris connaissance du matériel spécifique que je dois amener en conséquence pour moi et pour mon groupe pour pouvoir séjourner dans le refuge (équipement de protection et de désinfection individuels).
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de ma réservation par le gardien afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

### **Je m'engage par ailleurs :**

- A ne pas venir aux pailers de Ghignu si quelqu'un de mon groupe constitué ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A respecter les conditions de ma réservation (nombre de personnes, composition du groupe, nombre de nuitées...) ;
- A respecter les gestes barrières (signalétique mise en place sur le site, distanciation physique, désinfection des mains, port du masque...) et les règles de vie aux pailers qui ont été adaptées et présentées dans le protocole sanitaire particulier, disponible sur le site de réservation internet des pailers de Ghignu et présenté par le gardien à mon arrivée ;
- A assurer l'aération du pailler que j'ai réservé et en assurer la surveillance pendant la durée de cette prescription sanitaire.
- A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de mon groupe le cas échéant et de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque...) ;
- A prendre en charge lors de mon départ du pailler l'ensemble du matériel utilisé lors de mon séjour à Ghignu, **les déchets et tout particulièrement les protections à usage unique utilisées (masques et gants jetables usagés).**

Date, nom et Signature